

Appel à communications

Déconnexions volontaires aux TIC

Colloque international

Pau, 13-14 février 2014

Le développement des TIC a été accompagné, ces vingt dernières années, par une opinion généralement très positive à leur égard. En dehors du secteur économique et professionnel, où elles sont devenues les outils indispensables du raccourcissement des délais, de l'accélération des rythmes et de la généralisation de la simultanéité dans un environnement de chrono-compétitivité généralisée, les TIC ont rencontré un immense succès dans le grand public. Elles permettent en effet de répondre (en partie évidemment) à un désir vieux comme l'humanité, celui d'ubiquité, et à un fantasme vieux comme l'individu, celui du contact permanent avec les êtres aimés. Ubiquité, immédiateté et permanence par-delà le principe de réalité de ce monde qui sépare, éloigne et isole : les TIC ont été des outils quasi magiques pour la génération qui les a découverts. Ce nouveau monde d'interconnexion généralisée n'a toutefois de sens que si les interlocuteurs, au bout du fil et des ondes, répondent : d'où l'injonction à rester de plus en plus connecté. Une connexion synonyme d'immédiateté, de sécurité, d'ouverture et d'évasion, mais aussi d'informations non désirées, d'appels intempestifs, de surcharge de travail, de confusion entre urgence et importance, de nouvelles dépendances et de contrôles non autorisés. Ce rapport aux TIC est l'une des caractéristiques du contexte hypermoderne dans lequel nous vivons.

Les hyperconnectés ont été les premiers à faire l'expérience des inconvénients induits par un usage intensif des TIC. Ils ont aussi été les premiers à s'engager dans la voie d'une nouvelle pratique inattendue : la déconnexion volontaire. De façon testimoniale, des journées sans écrans, sans internet ou sans téléphone font annuellement événement dans plusieurs pays occidentaux. Des hôtels offrent désormais des vacances sans WiFi et offrent l'impossibilité provisoire de connexion comme un avantage, voire un luxe à s'offrir. Dans le monde de l'entreprise, de grandes compagnies bloquent les smartphones de leurs cadres pendant la nuit. Aux États-Unis, certaines de ces compagnies offrent même des séjours de « sevrage » des TIC à leurs employés. À l'échelle de la famille, nous avons récemment vu l'apparition du « Sabbat numérique » : des parents et des enfants acceptent de jouer le jeu de la déconnexion provisoire le temps d'une soirée, d'une journée, d'un week-end. Certains vont encore plus loin et tentent l'expérience de vivre sans internet et téléphone pendant plusieurs semaines. On assiste même depuis peu à la multiplication de publications relatant des expériences de déconnexion.

Le colloque porte sur les conduites de refus, non pas des technologies elles-mêmes, mais de certaines de leurs utilisations, en particulier celles qui conduisent à des excès, au branchement continu et même à des formes de dépendance ou de contrôle. Si le thème des non-usages ou du refus technologique a bien été étudié, celui d'usagers très actifs des technologies de l'information et de la communication cherchant à maîtriser le flux informationnel et communicationnel dont ils sont l'objet par des conduites de déconnexions partielles et volontaires reste marginal. En effet, si l'expansion des phénomènes liés à la déconnexion volontaire est avérée, les analyses scientifiques se font rares parmi l'avalanche des articles de journaux, des récits d'expérience et des essais sur la question. Résultat : la multiplication des commentaires sur ces phénomènes se produit alors que les données qualitatives et quantitatives issues de la recherche semblent peu nombreuses ou, du moins, peu diffusées dans l'espace public.

L'objectif de ce colloque est de rendre compte des analyses scientifiques actuelles traitant de la déconnexion volontaire. Prenant de multiples formes, s'incarnant aussi bien dans des phénomènes visibles à l'échelle de la société qu'à celle de l'individu, la tendance à la déconnexion pose la question des limites touchées par l'expérience d'hyperconnexion mais aussi la capacité d'aménagement par les personnes des usages multiples offerts dans un monde hyperconnecté. Car la déconnexion volontaire n'est quasi jamais totale et permanente. Elle apparaît plutôt comme étant partielle, ponctuelle et donc provisoire. Par conséquent, la déconnexion volontaire ne s'explique et ne se comprend pas sans saisir le sens et la place occupée par la connexion dans la vie des personnes.

Les communications analyseront les motivations et les enjeux de la déconnexion dans un monde connecté. Elles révéleront les stratégies de déconnexion, les tensions inhérentes au jeu s'instaurant entre connexions et déconnexions ponctuelles ainsi que les conséquences de l'expérience de déconnexion sur le rapport au temps, à l'espace, aux autres et à soi-même des individus, en privilégiant l'un des axes suivants :

1. *La déconnexion en milieu professionnel* - Pour plusieurs personnes, les usages des TICS sont fortement liés à leur travail. Internet est devenu la voie privilégiée de communication entre employés et patrons, entre collègues, entre les entreprises et leurs clients. En résulte une avalanche de courriels à filtrer, à trier, à traiter. Rendant joignables les employés en tout temps et en tout lieu, le téléphone portable est désormais remplacé par le smartphone que les entreprises procurent gratuitement à leurs employés. Conséquence : le temps du travail déborde de plus en plus de son cadre et fait irruption dans la vie privée des personnes, et vice-versa... À partir de l'analyse de la déconnexion dans un milieu professionnel déterminé, il s'agira de saisir la spécificité de cette déconnexion dans un contexte qui redéfinit les enjeux qu'elle suppose et le sens qu'elle prend.
2. *La déconnexion en contexte familial* – Les usages des TICS en famille participent d'une individualisation des activités de chacun de ses membres, notamment par l'accès individualisé aux tablettes, smartphone et ordinateurs (portable et fixe). Or, si aux temps partagés physiquement ne correspondent plus toujours des temps partagés effectivement, les membres de la famille sont possiblement joignables, en tout temps, malgré la distance qui les sépare. Dans ce contexte particulier, la déconnexion peut traduire un désir voulu par certains ou tous les membres de la famille de « retrouver » une intimité partagée. Elle peut aussi être décidée par certains de ses membres tentant de couper provisoirement les cordons qui les retiennent au plus près de leur conjoint, de leurs parents ou enfants. Il s'agira ici de saisir le sens de la déconnexion volontaire dans le contexte d'une renégociation avec les statuts familiaux.
3. *La déconnexion en contexte de loisirs* – Les usages des TICS sont également liés aux temps libres. Si ces technologies facilitent l'organisation d'activités, l'échange et la rencontre, elles rendent parfois difficile la coupure nécessaire aux yeux de certains pour prendre du recul, se reposer. Par exemple, la déconnexion volontaire pendant les vacances constitue à la fois un symbole fort d'une volonté de modifier provisoirement son rapport aux autres et de vivre dans un contexte différent de celui du quotidien. Ici, la déconnexion volontaire peut s'analyser comme une nécessité pour vivre pleinement un temps pour soi ou comme une expérience de prise de distance par rapport aux technologies elles-mêmes.
4. *Les évènements autour de la déconnexion volontaire* – La déconnexion volontaire est l'objet d'évènements organisés dans plusieurs pays occidentaux. Ces évènements traduisent à la fois l'engouement de certaines personnes pour cette tendance à la déconnexion ainsi que la dimension militante des organisateurs soucieux de sensibiliser les personnes à ses bienfaits. Impulsés par des personnes ayant déjà expérimenté la déconnexion, ces évènements

deviennent de formidables outils de diffusion d'une « idéologie » de la déconnexion, mettant au premier plan l'argument d'une meilleure qualité de vie. L'analyse de ces événements permettra de mieux saisir les enjeux sociaux et politiques de la déconnexion à une échelle macro-sociale.

Les propositions de communications (maximum : 3000 signes) comporteront un titre, une courte problématique, une question de recherche, un bref aperçu de la méthodologie et des principaux résultats. Cette proposition sera complétée par le(s) nom(s), prénom(s) et institution de rattachement des intervenants. Elles devront être envoyées par e-mail à Jocelyn Lachance (jocelyn.lachance@univ-pau.fr) avant le 15 octobre 2013.